2023, l'année d'un renouveau ailé ? La probabilité ne sera pas au rendez-vous en petit demi-fond car, si la liberté est accordée dans cette spécificité aux amateurs, la précédente politique des lâchers est reconduite infirmant de la sorte le souci de rationalisation émis par les instances de l'EPR lors de la préparation de la campagne.

La libre circulation imposée en petit demi-fond par les instances de l'EPR Hainaut-Brabant wallon annihile les classiques discussions relatives aux zones de participation. Désormais, l'amateur a la latitude d'opter, de son libre choix, pour l'étape, l'entente et le lâcher convenant le mieux à sa colonie. La précédente politique des lâchers est par contre reconduite malgré le souci émis des instances de rationaliser dans ce domaine.

Petit demi-fond

Etapes :

- **Orléans,** capitale de la région Centre-Val de Loire
- **Lorris,** commune française du département du Loiret en région Centre-Val de Loire.

Contestée pour sa reprise exclusive dans l'itinéraire proposé en saison hivernale à la quasi-totalité du Hainaut, l'étape d'Orléans a connu des fortunes diverses. Dans un premier temps, son aire de lâcher n'a plus eu la côte. Ce qui nécessita la recherche d'un autre point de chute. Implanté dans le Cher, Lamotte-Beuvron, allongeant les distances de vol de plusieurs dizaines de kilomètres, fut l'heureux élu, des coordonnées officielles à son sujet étant publiées par la fédération. Ce choix posait quelques soucis aux amateurs pensant aux premières sorties de la relève ailée. Dans un second temps, Orléans a connu un retour en grâce à moins d'une semaine de l'entame de la compétition de petit demi-fond, le lâcher de Lamotte-Beuvron n'étant pas disponible pendant l'intégralité de la saison. L'objectif de la première heure imposant une seule étape à toute entente pendant la campagne complète est de la sorte resté d'actualité.

Week-end du 20/05/23

Etape : Orléans

Hainaut occidental - Lâcher : 11 h 25.

L'« *Entente du Tournaisis* » et l'« *Association Entente Frontalière-Entente de l'Ouest-Entente des V* » constituent le Hainaut occidental, sont lâchées en même temps et établissent un résultat commun. « *Coulon Futé* » ne reprend que les « *tops 10* » des résultats des différentes catégories. Toute ligne du résultat VY réunis indique la catégorie d'âge réel du pigeon par la lettre V ou Y. Le nombre entre parenthèses suivant tout classé dévoile soit le total de pigeons engagés par l'amateur, soit, en cas de récidive, le nombre de prix enlevés par ledit amateur à ce stade du résultat.

Localisation du pointeur :

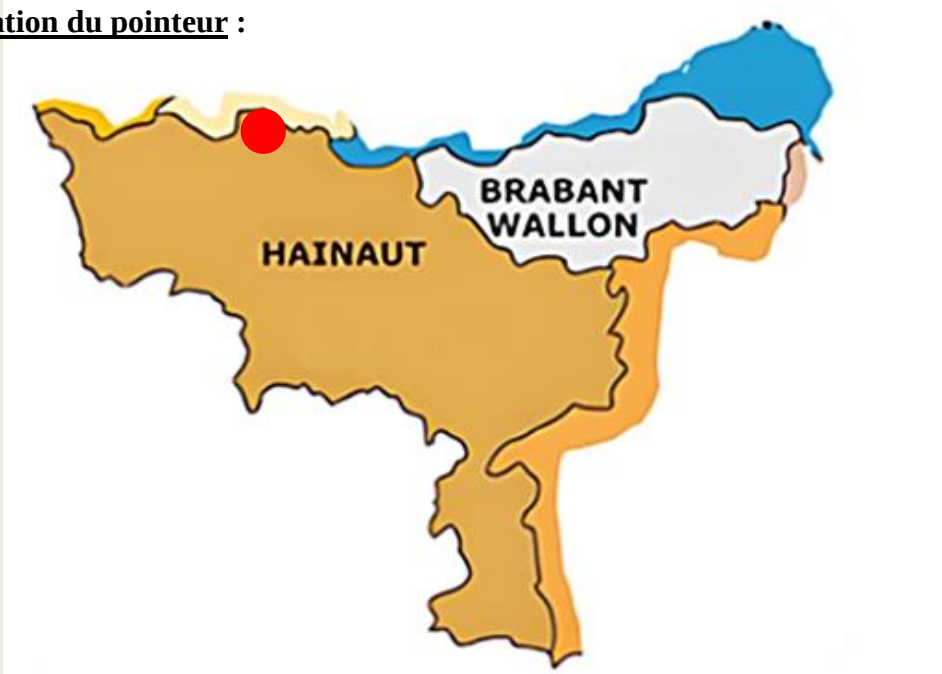

Analyse sommaire :

La concurrence de Vierzon a impacté le contingent : un recul de 372 pigeons a été recensé. Aucun pigeon n'a atteint le cap des 1100 m/minute sur le dernier lâcher effectué. Juniors majoritaires de près d'une centaine d'unités. Une différence théorique de 152 m/minute entre les vitesses du pointeur et de la lanterne rouge. Les ***Casaert-Senechal, de Russeignies*** *décrochent leur troisième titre de pointeur de la campagne.*

Vieux et Juniors réunis : 1.871.

1 Casaert-Senechal, Russeignies (V-97), 333.374 km, 1084.67. 2 François-Delporte, Wadelincourt (V-18), 315.909 km, 1079.84. 3 Harchies Christian & Cyril, Warchin (Y-19), 317.954 km, 1077.87. 4 Nihoul Aldo, Laplaigne (V-28), 308.186 km, 1077.07. 5 Nihoul Aldo (V-2), 1076.88. 6 Goemaere José & Gustave, Havinnes (Y-26), 318.421 km, 1074.47. 7 Nottebaert Christophe, Templeuve (Y-57), 318.220 km, 1071.26. 8 Casaert-Senechal (Y-2), 1069.24. 9 Quintard Thomas, Kain (Y-26), 318.021 km, 1069.21. 10 Nottebaert Christophe (Y-2), 1068.92.

Lanterne rouge par trois : 932.83.

Juniors : 982.

1 Harchies Christian & Cyril, Warchin (17), 317.954 km, 1077.87. 2 Goemaere José & Gustave, Havinnes (13), 318.421 km, 1074.47. 3 Nottebaert Christophe, Templeuve (35), 318.220 km, 1071.26. 4 Casaert-Senechal, Russeignies (93), 333.374 km, 1069.24. 5 Quintard Thomas, Kain (18), 318.021 km, 1069.21. 6 Nottebaert Christophe (2), 1068.92. 7 Casaert-Senechal (2), 1067.19. 8 Casaert-Senechal (3), 1066.85. 9 Casaert-Senechal (4), 1064.92. 10 Nuyttens-Vandemoortele, Mouscron (6), 325.197 km, 1063.89.

Lanterne rouge par trois : 913.81.

Ath Est-Mons – Lâcher : 11 h 15.

Sans organiser de résultat commun, l'« *Entente de la Dendre et Sud* » et l'« *Avenir* » sont lâchés en même temps. « *Coulon Futé* » ébauche des résultats honorifiques les engageant dans une même épreuve. Toute ligne du résultat VY réunis indique la catégorie d'âge réel du pigeon par la lettre V ou Y. Tout amateur mentionné de l'« *Entente de la Dendre et Sud* » est suivi de la lettre A, de l'« Avenir », de la lettre B. Dans chaque résultat proposé, le nombre suivant toute lettre dévoile le total de pigeons engagés par l'amateur. En cas d'absence de lettre, le nombre indique le quorum de prix enlevés par l'amateur à ce stade du résultat. Des statistiques alimentent la réflexion.

Localisation du pointeur

Analyse sommaire :

Légère progression (+ 120) du contingent réparti de manière assez équilibrée entre les vieux et les juniors. Un seul pigeon (soit 0,06 % des engagés) nettement détaché à plus de 1100 m. 13 vieux et 7 juniors dans le top 20 du lâcher effectué à une heure avancée. Des répartitions de prix similaires dans les différents tops. Ath Est clôture à deux reprises en premier Quasi toutes les vitesses de clôture dans les 900 m. ***Francis Patte, de Blaugies****, pointeur.*

Vieux et Juniors réunis : 1.650.

1 Patte Francis, Blaugies (B-V-8), 306.303 km, 1132.28. 2 Arens Jonathan, Pommeroeul (B-V-20), 310.700 km, 1096.97. 3 Cornet Patrick, Harchies (B-V-4), 312.176 km, 1090.00. 4 De Sy Eric, Ville-Pommeroeul (B-V-15), 311.949 km, 1089.08. 5 Vilain Jean-Pierre, Harchies (B-V-7), 311.524 km, 1085.89. 6 Pauporte Lucien, Pommeroeul (B-Y-14), 310.032 km, 1081.06. 7 Dusausoit Dany, Beloeil (B-V-10), 319.490 km, 1072.29. 8 Haelterman Roger, Onkerzele (Y-A-8), 306.303 km, 1068.13. 9 De Sy Eric (V-2), 1066.91. 10 Murez-Marichal, Wadelincourt (Y-A-45), 316.3414 km, 1064.69. 11 Steenhaut André, Bassilly (Y-B-39), 338.564 km, 1063.55. 12 Arens Jonathan (V-2), 1062.97. 13 Andries & Fils, La Hulpe (V-B-16), 363.662 km, 1062.72. 14 Bastien Jimmy, Baisieux ((V-B-68), 302.821 km, 1062.34. 15 Vacaru Aristica, Haut-Ittre (Y-B-60), 349.918 km, 1062.18. 16 Baisieux Jimmy (V-2), 1058.56. 17 Vilain Jean-Pierre (Y-2), 1055.72. 18 Dusausoit Dany (V-2), 1055.29. 19 Haelters Yvan, Etikhove (V-A-28), 341.682 km, 1054.62. 20 Saudoyer J-P, Enghien (B-Y-18), 344.175 km, 1053.48.

Le coin des statistiques - Classification par trois						
Vieux Yearlings Réunis	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath Est	611	924.34	204	100	5	25
Mons	1039	915.20	318	91,64	15	75
Total	**1.650**		**522**	**94,91**	**20**	**100**

Vieux : 876.

1 Patte Francis, Blaugies (B--7), 306.303 km, 1132.28. 2 Arens Jonathan, Pommeroeul (B-14), 310.700 km, 1096.97. 3 Cornet Patrick, Harchies (B-4), 312.176 km, 1090.00. 4 De Sy Eric, Ville-Pommeroeul (B-8), 311.949 km, 1089.08. 5 Vilain Jean-Pierre, Harchies (B-5), 311.524 km, 1085.89. 6 Dusausoit Dany, Beloeil (B-6), 319.490 km, 1072.29. 7 De Sy Eric (2), 1066.91. 8 Arens Jonathan (2), 1062.94. 9 Andries & Fils, La Hulpe (B-16), 363.662 km, 1062.72. 10 Bastien Jimmy, Baisieux (A-46), 302.821 km, 1062.34. 11 Bastien Jimmy (2), 1058.56. 12 Dusausoit Dany (2), 1055.29. 13 Haelters Yvan, Etikhove (A-25), 341.682 km, 1054.62. 14 Collet-Dubois, Maarkedal (A-14), 340.564 km, 1052.26. 15 Murez-Marichal, Wadelincourt (A-4), 316.341 km, 1051.25.16 Dusausoit Dany (3), 1051.18. 17 Pauporte Jean-Jacques, Pommeroeul (A-12), 310.392 km, 1049.68. 18. Debieve Jean-Claude, Hornu (B-14), 310.743 km, 1049.50. 19 De Sy Eric (3), 1049.21. 20 Vlassenbroeck-Rossem, Deux-Acren (A-8), 342.793 km, 1048.99.

Le coin des statistiques - Classification par trois						
Vieux	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath Est	297	939.37	99	100	7	35
Mons	579	923.46	154	79,79	13	65
Total	**876**		**253**	**86,64**	**20**	**100**

Juniors : 774.

1 Pauporte Lucien, Pommeroeul (B-12), 310.032 km, 1081.06. 2 Haelterman Roger, Onkerzele (A-16), 348.836 km, 1068.13. 3 Murez-Marichal, Wadelincourt (A-41), 316.341 km, 1064.69. 4 Steenhaut André, Bassilly (B-27), 338.564 km, 1063.55. 5 Vacaru Aristica, Haut-Ittre (B-37), 349.918 km, 1062.18. 6 Vilain Jean-Pierre, Harchies (B-2), 311.524 km, 1055.72. 7 Saudoyer JP, Enghien (B-17), 344.175 km, 1053.48. 8 Murez-Marichal (2), 1051.25. 9 Pauriche Mike, Beloeil (B-10), 319.644 km, 1051.23. 10 Tuypens Danny, Zarlardinge (A-8), 344.080 km, 1050.35. 11 Steenhaut André (2), 1044.35. 12 De Geyter Pierre, Ogy (A-6), 339.371 km, 1042.82. 13 Murez-Marichal (3), 1042.70. 14 Pauporte Lucien (2), 1042.53. 15 Condurache Marius, Pont-à-Celles (B-31), 338.366 km, 1041.60. 16 Murez-Marichal (4), 1040.70. 17 Pauricke Mike (2), 1038.47. 18 Speliers Paulien, Herne (B-9), 346.328 km, 1037.63. 19 Bastien Jimmy, Baisieux (A-22), 302.821 km, 1036.17.20 Saudoyer JP (2), 1035.37.

Le coin des statistiques - Classification par trois						
Yearlings	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath Est	314	898.08	103	98,10	8	40
Mons	460	901.87	154	100	12	60
Total	**774**		**257**	**99,61**	**20**	**100**

Centre Charleroi – Lâcher : 11 h 05.

Les sociétés d'Estinnes-au-Val, de Givry, de Marche-lez-Ecaussines, de Mont-Sainte-Aldegonde, de Solre-Sur-Sambre et de Trazegnies forment Centre Charleroi, disposent d'un lâcher et établissent un résultat commun. « *Coulon Futé* » ne reprend que les « *tops 10* » du résultat des différentes catégories. Toute ligne du résultat VY réunis reprend la catégorie d'âge réel du pigeon par la lettre V ou Y. Le nombre entre parenthèses suivant tout classé dévoile soit le total de pigeons engagés par l'amateur, soit, en cas de récidive, le nombre de prix enlevés par ledit amateur à ce stade du résultat.

Localisation du pointeur

Analyse sommaire :

Contingent en progression (+ 225). Les vieux de loin majoritaires. Deux vieux et un junior sur le podium du lâcher. Toutes les trois clôtures dans les 900 m. Retours moins soutenus dans le top des juniors. Un quatre ans des ***Frères Gaie, de La Bouverie*** *pointeur.*

Vieux et Juniors réunis : 1.450.

1 Gaie Frères, La Bouverie (V-22), 310.973 km, 1089.98. 2 Marsille Hadrien, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac (Y-23), 348.834 km, 1079.31. 3 Versichel Albert, Mignault (V-19), 331.964 km, 1073.25. 4 Ruelle P & F, Leval-Trahegnies (Y-21), 323.317 km, 1068.75. 5 Dufossez Albert, Merbes-

le-Château (Y-56), 313.591 km, 1064.94. 6 Coppin Guy, Bracquegnies (V-12), 325.694 km, 1064.82. 7 Mirabelle-Larentzakis, Ghlin (V-13), 317.892 km, 1064.48. 8 Pitot Guy-Van Heede J, Chapelle-lez-Herlaimont (V-39), 332.527 km, 1063.58. 9 Pitot Guy-Van Heede J (V-2), 1061.43. 10 Crowet R & F, Bois-d'Haine (V-13), 330.089 km, 1058.26.

Lanterne rouge par trois : 942.92.

Vieux : 929.

1 Gaie Frères, La Bouverie (10), 310.973 km, 1089.98. 2 Versichel Albert, Mignault (19), 331.964 km, 1073.85. 3 Coppin Guy, Bracquegnies (12), 325.694 km, 1064.82. 4 Mirabelle-Larentzakis, Ghlin (13), 317.892 km, 1064.48. 5 Pitot Guy-Van Heede J, Chapelle-lez-Herlaimont (33), 332.527 km, 1063.58. 6 Pitot Guy-Van Heede J (2), 1061.43..7 Crowet R & F, Bois-d'Haine (13), 330.089 km, 1058.26. 8 Palm Jean-Pierre & Yvette, Braine-l'Alleud (5), 356.770 km, 1052.88. 9 Mirabelle-Larentzakis (2), 1050.65. 10 Gaie Frères (2), 1049.46.

Lanterne rouge par trois : 953.45.

Juniors : 521.

1 Marsille Hadrien, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac (6), 348.834 km, 1079.31. 2 Ruelle P & F, Leval-Trahegnies (21), 323.317 km, 1068.75. 3 Dufossez Albert, Merbes-le-Château (24), 313.591 km, 1064.94. 4 Verspreet-Muntoni, Thirimont (10), 310.374 km, 1056.65. 5 Ruelle P & F (2), 1052.00. 6 Ruelle P & F (3), 1040.21. 7 Canion-Sobkowiak, Wasmes (13), 311.806 km, 1037.68. 8 Verspreet-Muntoni (2), 1034.00. 9 Tomasi Laurent, Mesvin (20), 314.547 km, 1032.31. 10 Depelchin Jean-Marie, Ronquières (32), 342.368 km, 1030.14.

Lanterne rouge par trois : 906.19.

Petit Club– Lâcher : 10 h 45.

Le « *Petit Club* » est lâché seul. « *Coulon Futé* » ne reprend que les « *tops 10* » des différentes catégories. Toute ligne du résultat VY réunis indique la catégorie d'âge réel du pigeon classé en recourant à la lettre V ou Y. Le nombre entre parenthèses suivant tout classé dévoile soit le total de pigeons engagés par l'amateur, soit, en cas de récidive, le nombre de prix enlevés par ledit amateur à ce stade du résultat.

Localisation du pointeur :

Analyse sommaire :

Contingent libéré en premier sur l'aire de lâcher, de la même taille que celui du Lorris inaugurant l'itinéraire. Quatre pigeons classés à 1100 m contre un seul dans le reste de la province. Clôtures des catégories fixées dans les 900 m. Des retours davantage espacés dans les juniors minoritaires sur l'épreuve. La colonie ***Poussart Olivier, de Vaulx-lez-Chimay*** *confirme son titre de pointeur de la semaine précédente en signant de nouveau des victoires dans chaque catégorie.*

Vieux-Juniors réunis : 1.555.

1 Poussart Olivier, Vaulx-lez-Chimay (V-21), 297.412 km, 1156.57. 2 Poussart Olivier (V-2), 1156.42. 3 Poussart Olivier (Y-3), 1150.30. 4 Denies Rudy, Sint-Jo (Y-25), 376.933 km, 1138.88. 5 Poussart Olivier (Y-4), 1112.30. 6 Poussart Olivier (V-5), 1110.85. 7 Poussart Olivier (Y-6), 1095.64. 8 Esmanne-Defert-Charles, Forchies-la-Marche (V-42), 329.970 km, 1092.37. 9 Thibaut-Boons, Sombreffe (V-62), 349.945 km, 1091.47. 10 Wanufel Didier, Jumet (V-51), 336.010 km, 1091.35.

Lanterne rouge par trois : 953.06

Vieux : 1077.

1 Poussart Olivier, Vaulx-lez-Chimay (12), 297.412 km, 1156.57. 2 Poussart Olivier (V-2), 1156.42. 3 Poussart Olivier (3), 1110.85. 4 Esmanne-Defert-Charles, Forchies-la-Marche (16), 329.970 km, 1092.37. 5 Thibaut-Boons, Sombreffe (31), 349.945 km, 1091.47. 6 Wanufel Didier, Jumet (51), 336.010 km, 1091.35. 7 Fayt Georges, La Buisisère (10), 313.523 km, 1090.13. 8 Fayt Georges (2), 1089.75. 9 Pierre Roger & David, Bossut-Gottechain (23), 373.686 km, 1086.82. 10 Poussart Olivier (4), 1084.12.

Lanterne rouge par trois : 967.47

Juniors : 478.

1 Poussart Olivier, Vaulx-lez-Chimay (9), 297.412 km, 1150.30. 2 Denies Rudy, Sint-Jo (19), 376.933 km, 1138.88. 3 Poussart Olivier (2), 1112.30. 4 Poussart Olivier (3), 1095.64. 5 De Deene Guy, Rance (8), 300.550 km, 1087.62. 6 Aelgoet Jean-Michel, Erpion (7), 310.851 km, 1086.51. 7 Thibaut-Boons, Sombreffe (31), 349.945 km, 1082.02. 8 Chapelle-Wauthier Bernard, Ham-sur-Heure (10), 322.368 km, 1082.01. 9 Esmanne-Defert-Charles, Forchiesz-la-Marche (26), 329.970 km, 1072.08. 10 Thibaut-Boons (2), 1070.71.

Lanterne rouge par trois : 904.57